Enfance et jeunesse
LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

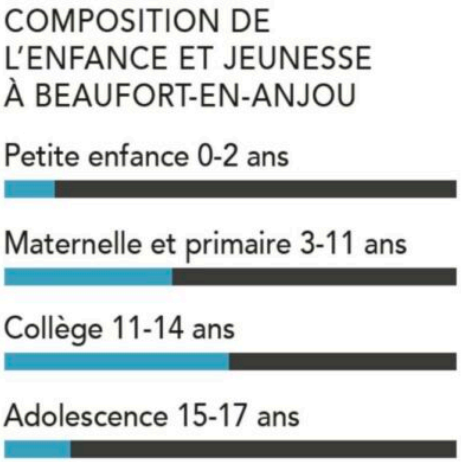
Depuis 2014, l'État demande aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif de qualité avant, pendant et après l'école. Présenté sous la forme d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT) ce document permet d'organiser de manière constructive et cohérente la complémentarité des temps éducatifs. Le PEDT s'adresse aux 0-18 ans. Il se renouvelle tous les 3 ans.
Consultez le projet éducatif de territoire (PEDT) de la ville de Beaufort-en-Anjou : cliquez ici

Le nouveau projet éducatif de territoire 2024-2027 a été présenté en conseil municipal du lundi 8 avril 2024.
Piloté par les élus, les agents du service enfance jeunesse écoles de la collectivité, le PEDT 2024-2027 a été travaillé en co-construction avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, les associations, les parents et les enfants.
Le Projet Éducatif De Territoire 2024-2027 assure une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école pour faciliter l'organisation des familles.

Il est conçu dans l'intérêt de l'enfant et se décline en 4 objectifs :
1- Permettre à l'Enfant/Jeune de s'exprimer et d'agir au sein de son groupe.
2- Mettre la co-éducation au cœur des projets.
3- Permettre aux acteurs éducatifs du territoire de se connaitre pour bien communiquer.
4- Permettre à l'Enfant/Jeune de comprendre le monde qui l'entoure pour bien y vivre.
Les objectifs qu'il propose ont été validés par l'Éducation nationale, la CAF et le Département de Maine-et-Loire.







La ville de Beaufort-en-Anjou compte 1 473 jeunes âgés de 0 à 14 ans (source INSEE 2020) : 301 concernent le secteur de la petite enfance, 617 les écoles maternelles et élémentaires, 693 le collège et 87 la MFR.